



# FNEC-FP FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON  
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18  
e-mail : [fo.snudi69@gmail.com](mailto:fo.snudi69@gmail.com)

---

## Soutien aux personnels en grève du collège Les Battières (Lyon5) !

Le 9 novembre, une semaine après l'hommage rendu à Samuel Paty, un professeur d'histoire-géographie du collège Les Battières (Lyon5) s'est fait agresser verbalement par un parent d'élève suite à un cours sur la question de la laïcité, ce qui a conduit notre collègue à porter plainte.

Les enseignants du collège ont immédiatement alerté le rectorat dont la seule réaction a été de proposer un mois après les faits un « temps d'échanges » à ce parent d'élève. Celui-ci a décliné cette aimable invitation tout comme il a refusé la proposition du rectorat de changer ses enfants de collège.

Le fait que le 15 décembre la fille de ce parent d'élève ait été surprise au collège avec une arme blanche n'a pas donné plus de fermeté au recteur.

Notre collègue, quant à lui, a été reçu par le « référent laïcité » du rectorat puis par le service des ressources humaines qui lui ont proposé ... de changer d'établissement, ce qu'il a été contraint d'accepter au vu de l'absence totale de mesure prise par le rectorat envers la famille.

Au nom du « Pas de vague », l'enseignant agressé... est donc contraint de quitter l'établissement ! C'est une honte !

Voilà un bel exemple du nouveau « management », de la « gestion des ressources humaines » que le ministre veut généraliser dans les établissements avec son Grenelle !

Dans cette situation, les personnels du collège n'ont pas accepté l'absence totale de soutien du rectorat, l'absence de mesure prises et ont décidé la grève lundi 4 janvier et mardi 5 janvier. La FNEC FP-FO leur apporte tout son soutien.

Côté cour, le ministre et ses représentants multiplient les beaux discours sur la laïcité, organisent un hommage à Samuel Paty. Côté jardin, ils laissent une nouvelle fois un enseignant agressé sans aucun soutien.

Pour la FNEC FP-FO ça suffit !

Le recteur doit prendre ses responsabilités, porter lui-même plainte contre le parent d'élève et changer ses enfants d'établissement ! C'est comme cela et pas autrement que doit s'incarner la protection fonctionnelle accordée par le recteur à notre collègue !

La FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir dès jeudi dans les écoles, dans les établissements et à préparer une grève massive mardi 26 janvier, à l'appel de la FNEC FP-FO, de la FSU, de la CGT Educ'action, de SUD Education, du SNCL-FAEN, pour mettre un coup d'arrêt au processus de destruction de l'Education Nationale engagé par le ministre, pour défendre le statut des personnels et leur droit à être protégé en tant que fonctionnaires !